

**Témoignage socio-historique dans *L'esclave d'Amrus* de Dounia Charaf**  
(El testimonio socio-histórico en *L'esclave d'Amrus* de Dounia Charaf)  
(Socio-historical testimony in *L'esclave d'Amrus* of Dounia Charaf)

**Najib Redouane**

California State University, Department of Romance, German, Russian Languages & Literatures,  
Long Beach, 1250 Bellflower Boulevard, Long Beach, CA 90814, U.S.A., Tél. : 1 562. 985-4623,  
Fax : 1 562 985-2406, Courriel : nredouan@cslub.edu

**BIBLID [1132-3310 (2003) 12, 135-148]**

**Résumé**

Jeune écrivaine marocaine, Dounia Charaf a campé l'intrigue de son premier roman, *L'esclave d'Amrus*, dans le temps et l'espace d'un Maroc précolonial. L'histoire de Yaqout révèle le traumatisme de l'esclavage, le désarroi humain et les injustices sociales et apporte un témoignage socio-historique d'une époque qui a réellement existé au Royaume Chérifien.

**Mots-clés** : Esclavage. Histoire. Témoignage. Maroc. Précolonialisme.

**Resumen**

La joven escritora marroquí, Dounia Charaf basa el argumento de su primera novela, *L'esclave d'Amrus*, en la época pre-colonial de Marruecos. Esta novela muestra el trauma de la esclavitud, la confusión humana y las injusticias sociales, y ofrece un testimonio socio-histórico de una época real que existió en el Reinado Jerifiano.

**Palabras clave** : Esclavitud. Historia. Testimonio. Marruecos. Pre-colonialismo.

**Abstract**

A Young Moroccan writer, Dounia Charaf camped the plot of her first novel, *L'esclave d'Amrus*, in the time and space of precolonial Morocco. The story of Yaqout reveals the traumatism of slavery, human confusion and social injustices, and presents a socio-historical testimony of an era that actually existed in the Cherifian Kingdom.

**Keywords** : Slavery. History. Testimony. Morocco. Pre-colonialism.

**Introduction**

Dans son premier roman *L'esclave d'Amrus*<sup>1</sup>, Dounia Charaf met en scène l'histoire de Yaqout, une femme arrachée à sa famille et vendue au Maroc au début du siècle. Cette dernière s'enfuit et se réfugie dans un sanctuaire où elle demande à être rachetée à son maître, un intellectuel qui veut la renvoyer en Afrique noire. Un

---

<sup>1</sup> Dounia Charaf est née le 5 avril 1960 à Casablanca, au Maroc. Fille d'un diplomate marocain, elle a passé une grande partie de sa vie en France où elle a fait ses études supérieures. Elle est actuellement bibliothécaire-adjointe en Seine-Saint-Denis.

enquêteur est envoyé auprès d'elle pour recueillir ses dires. Il agit également en tant que témoin pour renseigner le lecteur sur l'identité, l'itinéraire de la protagoniste et sur les raisons de sa fuite.

L'histoire de Yaqout qui est contée exprime une vision du temps qui, pour être singulière, n'en est pas moins exemplaire. Elle dépasse de beaucoup la personne de la protagoniste, en ce qu'elle révèle avec force la vision d'une société marocaine en pleine mutation. À ce niveau, présenter le traumatisme de l'esclavage, le désarroi humain et les injustices sociales, exprime d'une manière romanesque la réalité d'une époque qui a réellement existé au Royaume chérifien en un temps bien précis.

Le but de notre étude est de montrer que, derrière l'exposé des péripéties de Yaqout, qui amène une dynamique du déroulement de la trame narrative –du commencement jusqu'à la fin du récit–, c'est un témoignage socio-historique qui constitue le ressort de l'intérêt dramatique. C'est aussi pour indiquer que l'écrivaine insère l'histoire qu'elle conte dans le tissu de la résurrection du passé en faisant revivre une époque, en montrant ses mœurs et ses croyances et en peignant ses différentes classes sociales.

### **1. Le Maroc précolonial**

Il est important de préciser que l'action du roman se déroule dans un cadre très délimité, dans une région bien définie au Maroc. Les indications de lieux et de monuments cernent un espace allant de Sidi Yahia à Rabat en passant par Temara et Salé. Mais il reste que l'évocation de l'histoire de Yaqout avant et après sa fuite se situe à Temara durant le mois de février 1908. C'est la partie la plus longue du roman qui permet au lecteur de saisir la quête angoissée et obsessionnelle de la protagoniste et de la suivre dans ses souvenirs, ses pensées et ses divagations diverses. À cela, il convient d'ajouter que l'ordre événementiel est chronologique-linéaire, se situant exclusivement au mois de février 1908, marquant ainsi une réelle continuité narrative. Alors, même si dans la dernière page du roman, le récit de Yaqout se termine à Salé en 1913, il n'en demeure pas moins vrai que la mise en scène de la destinée individuelle de cette femme, portée sur le cours du temps comme un souffle du vent à la dérive,

prend place dans un Maroc précolonial<sup>2</sup>, un Royaume chérifien immobilisé dans une durée particulière avec ses mœurs, ses croyances et ses valeurs séculaires.

L'intérêt narratif de ce récit réside dans la prise en charge de l'histoire de cette esclave qui s'est révoltée contre son maître, quelques années avant l'arrivée des Français et l'instauration du protectorat qui allait changer le destin du Maroc dans un monde entraîné lui-même dans une évolution accélérée. C'est aussi pour questionner le passé, relater un ordre perdu, décrire un pouvoir disparu et surtout fondre histoire et fiction avec le souci permanent que la fiction s'intègre à l'histoire sans la fausser ou la déformer. En fait, la légitimité de l'histoire est signalée par la dédicace présentée par l'écrivain :

*À Lalla Mina, ma grand-mère, qui un soir de Ramadan nous conta comment une esclave de sa famille fut enlevée avec son frère, alors qu'elle allait récolter la gomme dans la brousse.*

*À Dadahoum qui éleva des générations d'enfants dans sa servitude.  
À ma mère*

Outre cet indice paratextuel, la présence dans l'espace textuel du récit déchirant de Yaqout, de son enlèvement de son pays natal pour être jetée sur le chemin de l'esclavage d'une part et, d'autre part, des diverses présentations de Dadahoum, confère à cette histoire son caractère authentique et l'organise comme source première du récit fictif. En effet, dans le but d'élucider le propre du traumatisme de la protagoniste, dès l'incipit, le texte s'ouvre par l'évocation du rêve qui hante Yaqout et dans lequel elle revit son passé et le tragique destin qui les a frappés, elle et son frère Bakary. Ce dernier avait préféré plonger de la pirogue pour fuir la captivité et se noya laissant sa sœur aux mains des ravisseurs qui l'avaient ligotée au fond de l'embarcation et rouée de coups de poing. Mais c'est à Brahim, un prédicateur qui cherche de l'argent pour soutenir *Ma El Ainine* dans sa lutte contre l'envahisseur européen et qui s'est joint à son maître pour découvrir ensemble un trésor dans les ruines romaines de Chellah, que Yaqout révèle de vive voix son douloureux secret :

Nous sommes allés, mon frère et moi, ramasser de la gomme arabique, sur les acacias de ma mère. On incise l'écorce et la sève coule dans un petit bol. Ici, vous en faites de la pâte à mâcher pour parfumer l'haleine, et elle sert aussi avec le benjoin dans les sanctuaires. C'était l'après-midi. Comme ici, on se repose et il n'y a personne dehors... La sœur de mon père nous

<sup>2</sup> Le 30 mars 1912, c'est la date de la signature de la convention de Fès qui instaure le Protectorat français au Maroc. L'accord franco-espagnol du 27 novembre 1912 reconnaît à l'Espagne l'occupation d'une zone septentrionale, où un khalifa représentera le sultan. Tanger se verra conférer un statut international en 1923. À la suite de l'abdication de Moulay Hafid, Moulay Youssef lui succède en 1912. De 1912 à 1915, le général Lyautey, nouveau résident général, procède à l'occupation progressive du pays et à sa réorganisation.

a obligés à partir en pleine chaleur... Des hommes nous ont capturés dans les champs déserts... Ils nous ont enfermés dans des sacs portés par des chamelles... Nous avons été libérés au bord de l'eau sur le fleuve pour nous emmener dans une barque. Mon frère a plongé dans le fleuve pour s'enfuir. Il s'est noyé... (Charaf, 1992 : 25)

Quant à Dadahoum, l'image qui la caractérise dans l'économie narrative est celle d'une noire âgée, *menue et petite, un lourd trousseau à sa ceinture la tirait vers le sol* (Id. : 48). Elle est également marquée par des stries aux joues et au front qui *témoignaient de son origine soudanaise, tatouée là-bas par les siens avant sa capture* (Ibid.). Aussi, la trace de ce sujet est-elle renforcée dans l'espace textuel par sa fonction d'intendante dans la maison de Taj El Bodor, tante d'Amrus et par son statut de dada et de nounou à tous et à toutes dans la demeure où elle vit. Cela veut dire qu'elle fait partie intégrante du monde qui l'entoure et que sa raison d'être dépasse de loin le simple rôle d'une esclave noire :

Dadahoum rabrouait tout le monde à propos de vergogne, de bonne conduite, de mesure et on accueillait sa rigidité morale avec humilité, crainte ou attendrissement. Au mépris de ses tatouages païens au visage, au mépris de la vie de concubine, Dadahoum était elle-même la clé des vertus bourgeoises de Salé. (Id. : 52)

## 2. De la vérité historique

Pour assurer la justification du dire et la véracité de l'événementiel, le récit emprunte à des données topographiques, au mythe et à des faits historiques en vue de recréer justement une chronique fidèle de ce qui aurait pu se produire. Ceci dit, la visite de M'bark à Chellah pour retrouver le maître de Yaqout sert de prétexte pour ancrer le récit dans une sorte de vérité historique. À travers la présentation de quelques vestiges qui ont résisté au temps, ce lieu rappelle la gloire de la dernière enceinte de Rabat bâtie par le sultan El Mansour. Les traces foncièrement dominantes de ce qui reste dans ce vaste édifice demeurent la source du marabout où il y a des anguilles à qui les visiteurs jettent des pièces pour réaliser des vœux, des *nids de cigognes qui occupaient les deux minarets rescapés de la ruine, des tombes royales et des jardins enchevêtrés à l'abri de la muraille* (Id. : 39). La ressemblance est frappante avec ce qui a été toujours écrit sur ce monument historique. En 1921, dans leur livre *Rabat ou les heures marocaines*, les frères Tharaud ont accordé une place considérable à la source de Chellah. Après une longue description de ce lieu lourdement chargé de sens, d'histoire et de mythes, ils soulignent :

Tout souvenir de l'histoire de Chella s'est aboli dans les mémoires. Il ne reste plus que la légende d'une ville où l'or et l'argent se trouvaient en telle abondance qu'on en faisait des

chaînes pour attacher les chiens et les bêtes de somme. Pervertis par la fortune, les possesseurs de si grands biens se dégoûtèrent de cultiver leurs champs. Une disette s'ensuivit, si effroyable, que la fille du Sultan ne trouvait pas à échanger un plat d'or contre une écuelle de blé. On en vint, pour se nourrir, à moudre des rubis et des diamants. Ainsi périrent les habitants de Chella, empoisonnés par leurs richesses. Que Dieu les couvre de sa miséricorde ! ... (Tharaud, 1921 : 221)

Une donnée aussi significative est fournie dans l'espace textuel par la présence du mythe entourant l'histoire du marabout chez qui se réfugie la protagoniste en attendant le verdict du juge. En une page, *l'histoire de Sidi Yahia de la mer qui remonte, comme pour beaucoup d'autres lieux saints, au quinzième siècle* (Charaf, 1992 : 27), est condensée. Toutefois, la simple indication de ce mythe fonde une vérité absolue et assure une fonction illuminatrice<sup>3</sup>. Elle fournit également une substance à la dynamique du récit le rattachant à la culture arabo-musulmane. Dans cette perspective, les éléments autobiographiques du saint homme sont évoqués avec minutie pour attester l'existence de cette figure mystique qui avait joué un rôle fondamental dans le repeuplement du village de Sidi Yahia, qui signifie en berbère "petits rocs". À vrai dire, l'apparition de cet homme remonte à 1469, à cette *période troublée par les incursions de l'armée portugaise en terre marocaine* (Ibid.) où l'on déportait des villes entières en esclavage. Déserté lui aussi, le village de Sidi Yahia resta désert de longues années et devint un repère de lions jusqu'au jour où un passant accompagné de ses deux garçons s'arrêta à la fin de l'été. Ils s'installèrent pour la nuit dans les ruines mais à la découverte de *grenades mûres dans un verger étouffé par les taillis* (Ibid.), le père s'adressa à ses enfants pour leur demander d'élire domicile dans cet endroit abandonné. Il ajouta qu'avec l'aide de Dieu le Très Haut, ils redonneraient vie à ce village. Ainsi, engagé sur la voie qui renforce l'authenticité de cette histoire, le récit prend en compte l'action miraculeuse qui s'est produite pour sauver ces étrangers de l'attaque en pleine nuit des Arabes venus les rançonner :

L'hagiographe de Sidi Yahia relate alors l'accomplissement du miracle. Trois lions surgirent des ruines et attaquèrent les cavaliers arabes, tuant une jument. Sidi Yahia brandit un Coran et s'avança vers les fauves sous la protection des Saintes Écritures. Les lions reculèrent et disparurent dans les bois.

<sup>3</sup> Dans son étude "M. Yourcenar : le rôle du mythe dans la création romanesque", Yves-Alain Favre souligne : *qu'on peut distinguer quatre fonctions du mythe : fonction décorative, fonction glorifiante, fonction illuminatrice, fonction génératrice*. Il ajoute que : *La fonction illuminatrice éclaire une situation ou un personnage, en évitant le recours à une analyse longue et fastidieuse, qui, malgré qu'elle en ait, ne parviendrait jamais à les expliquer parfaitement. Sitôt se trouve-t-il évoqué, le mythe renvoie à un univers culturel bien connu ; aussi illumine-t-il soudainement et entièrement, en fournissant immédiatement une meilleure connaissance du personnage ou de la situation en cause. Le mythe facilite ainsi la compréhension ; mais il suppose un lecteur cultivé qui sache parfaitement sa mythologie* (Favre, 1995 : 192-193).

Sidi Yahia, en paix avec les nomades assura leur éducation religieuse et civique, reconnu par eux comme un des lointains descendants du Prophète Mohammed. Aidé de ses fils, il cultiva les terres en friche et restaura les maisons, observé par les paysans réfugiés. Ils quittèrent alors leurs bois où ils se nourrissaient de glands et de caïllés, et ils vinrent se mettre sous la protection spirituelle et magique de Sidi Yahia. Le village se repeupla.

À la mort du saint homme, on éleva un petit mausolée sur sa tombe qu'on entretint pieusement depuis lors. (Id. : 27-28)

Les propos de Brahim, ce militant engagé qui désire rejoindre Ma El Aïnine, ce cheikh au sud du Maroc qui avait *appelé à la guerre sainte* (Id. : 42) contre *l'envahisseur européen dont les canonnières au large, menaçaient sa maison d'Islam* (Id. : 23) établissent quelques rapports purs et simples avec un des deux personnages réels du début du siècle qui avaient posé des problèmes aux Européens. À côté de Al Raïssouni, une sorte de bandit justicier qui attaquait les voyageurs, de préférence européens, dans la région nordique du pays, Ma El Aïnine s'est distingué, à l'autre extrémité du royaume, par sa bravoure dans sa lutte contre les Français. Dans son livre *Histoire du Maroc*, Bernard Lugan écrit ce qui suit :

Ce fils de marabout né vers 1838 mena d'abord une vie nomade, écrivit des ouvrages de théologie et de musique, puis s'installa à Smara où il créa un centre caravanier depuis lequel, avec ses hommes bleus, il faisait régner l'ordre dans les palmiers et sur les routes du Sahara, du Sous à la Saguiat el Hamra.

Il joua un rôle décisif pendant près d'un demi-siècle. Lorsque les Français tentèrent de prendre possession de ces régions sans avoir recours aux armes, en séduisant les chefs de tribus, Mâ el Aïnin résista. C'est ainsi que fut tué en 1905 un agent précieux de cette politique française, car il connaissait bien la région, les coutumes et la langue arabe, Xavier Coppolani. En 1910 alors qu'il marchait sur Fès pour venir en aide à Moulay Hafid avec ses hommes bleus, Mâ el Aïnin fut arrêté en route, le 23 juin, à Tadla, par le général Moinier.

À l'automne suivant, il mourut à Tiznit, toujours vénéré mais impuissant. Ses deux fils reprendront le flambeau de la lutte mais les moyens militaires seront de plus en plus disproportionnés entre les cavaliers Saharoui et l'armée française. (Lugan, 1992 : 215)

### 3. Société et métissage

Le ton grave et nostalgique du maître de Yaqout, Amrus El Ghernati qui porte la clé de sa maison à Grenade depuis toujours renoue avec la dimension historique tragique de ces départs massifs des Juifs et des Musulmans, chassés d'Espagne en 1492. En fait, dans le mouvement de la population marocaine, ces descendants d'Andalous, *installés dans les grandes villes du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, constituent une aristocratie* (Miège, 1962 : 50). Les propos d'Amrus à son esclave révèlent que *les Andalous* sont des êtres raffinés, *qui depuis plusieurs générations, vivaient de leur mélancolique regret de l'Espagne perdue à jamais* (Charaf, 1992 : 60) :

On n'oublie jamais l'endroit d'où l'on vient ! Ma famille a quitté Grenade quand les rois grossiers des chrétiens ont envahi notre belle ville. Là-bas, on vivait de la musique, de la poésie, dans des jardins comme personne n'en fera plus ! L'ancêtre a fermé la porte de chez lui à clé avant de s'enfuir. Les soldats l'ont sûrement défoncée ! mais j'ai la clé encore, et un jour je retournerai voir à Grenade. (Id. : 32)

Au niveau de ce registre de l'origine de la population dans la société marocaine pré-coloniale, il est bon de souligner que Yaqout fait partie de cette immense quantité d'esclaves, des noirs d'origine soudanaise, très métissés, qu'on trouve dans les villes. Ces *haratines* comme on a l'usage de les appeler sont de tous les métiers et sont les plus malheureux. Mais cela n'apparaît que lorsqu'ils se révoltent. Dans ce contexte, la fuite de Yaqout de son maître, cherchant refuge dans un sanctuaire et demandant la protection du juge apparaît comme un acte vital, une voie nécessaire pour lever le voile sur les diverses injustices subies par cette catégorie de la population marocaine. Mais dans une société où l'esclavage et le commerce que cela impliquait étaient vécus comme partie intégrante de la vie quotidienne, la pratique est hostile à un tel comportement. Car jamais une esclave ne doit quitter la maison de son maître ou se révolter contre son autorité. Frappées d'une incapacité juridique, de nombreuses esclaves se contentent de leur rôle de génitrice et justifient leur réputation d'indolence. En fait, cette quête d'une autonomie nouvelle à chérir traduisant la forte détermination de Yaqout d'aller jusqu'au bout de sa décision laisse transparaître une situation surprenante, voire complexe, obligeant le juge à lui accorder une entière considération. Ce faisant, il charge son neveu M'bark de mener une enquête profonde et de lui apporter des informations sûres indispensables pour rendre son jugement. S'adressant à son neveu, il précise ses intentions :

- Cette affaire est étrange. Je n'en ai jamais traité de semblable. Va là-bas et vois ce qui se passe. Prends ton temps et va partout où tu penses que c'est nécessaire. On ne doit pas laisser errer une esclave. Son maître la cherche sans doute. Qu'elle reste au sanctuaire, c'est un lieu sûr. Tu porteras au gardien de quoi la nourrir et nous verrons plus tard avec son propriétaire pour le remboursement. Va mon fils, et que Dieu t'aide. (Id. : 16)

#### **4. Enjeux de l'esclavage**

Le déclenchement de cette révolte qui vise à dénoncer le mauvais traitement, le mépris et l'exclusion la plus totale des femmes esclaves, accède grâce à l'écriture au rang de ce rappel du passé, de cette mémoire individuelle et collective qui renseigne sur les enjeux de la servitude en terre d'islam. Une chose est cependant sûre, cet état de fait confirme que la présence des esclaves était fortement établie à *tous les échelons de*

la société arabe et à toutes les étapes de son histoire (Trabelsi, 1997 : 91). Dans son ouvrage *L'esclavage dans le Monde Arabe VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Murray Gordon affirme :

Pourtant, bien des siècles avant que le premier vaisseau battant pavillon européen eût quitté un des nombreux abris de la côte africaine avec sa cargaison humaine, les peuples d'Afrique du Nord, d'Arabie et du golfe Persique transféraient sous la contrainte de grandes quantités de Noirs, vers l'Égypte en descendant le Nil et, par les pistes du vaste réseau de routes commerciales du Sahara, depuis l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale jusqu'aux pays du Maghreb. Et des dizaines d'années après que la voile du dernier négrier eut disparu en direction de l'Amérique et des Antilles –où l'esclavage fut aboli vers 1870– les dhows (Embarcation à voiles de la mer rouge) arabes se glissaient discrètement hors des ports de l'Afrique de l'Est comme Zanzibar ou Mombasa, suivant les routes traditionnelles du convoi de "bois d'ébène" dans l'océan indien. Les capitaines de ces rapides bateaux à voile latine –où étaient méthodiquement empilés hommes, femmes et enfants– savaient manœuvrer avec toute l'habileté nécessaire pour échapper aux Britanniques qui ne disposaient que de quelques sloops pour remplir l'impossible mission d'empêcher ce trafic illégal. Les Noirs qui faisaient l'objet de ce commerce étaient destinés à être vendus sur les marchés aux esclaves de l'Arabie, du golfe Persique, de l'Empire ottoman et de l'Inde. (Gordon, 1987 : 10)

Cette présentation laisse peu de place aux hésitations et aux réserves quant à l'importance de la traite des noirs dans le monde arabe. Toutefois, ce qui demeure surprenant, c'est que l'aspect moral de ce phénomène n'était jamais envisagé ou condamné puisque l'islam lui-même l'approuvait. Et comme le précise Gordon :

L'esclavage est une pratique courante dans le monde musulman. Les Arabes allaient chercher des esclaves dans de vastes régions de l'Afrique ou les achetaient à des intermédiaires pour les revendre sur les marchés du monde musulman. Bien plus, l'existence d'esclaves dans la société musulmane et, par conséquent, leur commerce étaient justifiés par le Coran et la *shari'a* –le corpus juridique islamique. (Id. : 14-15)

Il est intéressant de noter que l'insertion dans l'espace textuel du récit de l'acte d'achat de Yaqout par Amrus justifie la pratique du commerce de traite dans le royaume chérifien en ce temps lointain et constitue un document important intégré dans le réseau collectif de la société marocaine pré-coloniale. Aussi, la signification de cet écrit permet-elle une réflexion et une connaissance, donnant lieu à l'existence d'un ordre économique et social dominant ainsi qu'à des formes de rapports humains bien spécifiques à ce genre de transactions :

Louange à Dieu. Amrus El Ghernati fils de Haj Sidi Abdallah El Ghernati a acheté à son vendeur Mohamed Ben Hassen El Moumni la propriété totale d'une esclave dont le nom est pour le moment El Yaqout. Elle est de couleur noire et de taille plutôt petite, elle a des lèvres épaisses, un nez très épaté et d'épais sourcils. Le prix de vente se monte à 40 rials. Les deux parties ont passé contrat et fait aussitôt l'échange de l'objet et du prix en pièces espagnoles de bon aloi et sont quittes l'une envers l'autre selon l'usage en la matière. Elles se sont interdit tout recours après la liquidation de l'affaire et entrée en jouissance. L'acheteur a accepté de renoncer à ses privilèges normaux à propos de la vente de cette



esclave sauf au cas où elle pissait au lit, ce qu'il n'accepte pas. Cette stipulation a été portée à la connaissance des deux témoins qui authentifient l'acte de vente en pleine possession de leurs facultés. L'acheteur est connu des témoins. On leur a fait connaître le vendeur comme ayant les sourcils rapprochés, l'oreille dure, le nez en forme de datte. (Charaf, 1992 : 68)

## 5. Révolte de Yaqout

Femme soumise jusque-là, enfermée depuis son arrivée avec Amrus à Salé dans la grande maison de Taj El Bodor, Yaqout saisit sa sortie au dehors du harem pour exprimer enfin sa révolte et sa douleur. En se réfugiant dans le mausolée de Sidi Yahia de la mer, elle place son espoir dans cette enquête demandée par Sidi Omar, le juge de Temara et dans son jugement. Elle est fermement convaincue que, pour se libérer, il est nécessaire de briser les chaînes de l'esclavage et d'accélérer la marche vers l'avant. N'ayant rien oublié de son enlèvement, elle prend appui sur son passé pour mieux faire face au présent et dénoncer les conditions lamentables de la servitude et du sort réservé à ces femmes arrachées à leurs familles, à leurs pays et à leurs langues. L'entrée en scène de la folle exprime cette vision du temps singulière parce qu'elle formule avec force une réalité pessimiste de l'histoire : celle du destin de ces êtres, anéantis, sujets aux insultes et aux humiliations, subordonnés à un statut inférieur et au service domestique. En effet, Daouia est soudanaise, esclave d'un marchand qui l'a abandonnée à Rabat et n'est jamais revenu la chercher. Trempée dans le rejet et livrée à elle-même, avec ses souvenirs, ses douleurs et ses déchirures, elle perd la raison et erre partout radotant toute seule. Elle chante dans une langue inconnue des chansons tristes que personne ne comprend. Âgée, très noire, Daouia se promenait *les cheveux défaits, les seins nus, vêtue simplement d'un tablier aux couleurs fanées* (Id. : 41). Ce qui lui a valu l'appellation de "la folle" qui fait peur partout où elle passe. Mais ce qui importe pour elle, c'est qu'elle n'a jamais oublié ni sa rencontre avec des brigands de la brousse ni sa dure traversée le long de la route du désert où elle avait à la fois froid et chaud. À M'bark avec lequel elle partage le dîner dans les ruines romaines de Chellah, elle explique les raisons de son délire constant dans sa langue maternelle :

Oui, c'est vrai. Encore qu'il y ait des paroles que j'ai oubliées. Mais personne ne peut le savoir. Ça m'arrive quand quelque chose me frappe. Qui, c'est comme un coup sur la tête ! Je sens une odeur de viande séchée ou j'entends un bruit... Et alors, je me crois au Soudan et je chante. Puis je vois les autres me regarder bizarrement et alors la colère me secoue et je cours me frotter contre la terre, contre le maïs, contre les murs, pour que les chansons me sortent des oreilles... Elles sortent parce que je ne sens plus rien que les odeurs d'ici. Ou alors je me jette sur un homme pour lui faire l'amour. Ça va plus vite alors. (Id. : 57)

Dans sa retraite, Yaqout révèle à Aïcha, la femme du gardien du marabout, que depuis son enlèvement, elle a été singulièrement malheureuse. Enceinte de son

propriétaire, elle désire ardemment le quitter parce qu'il est cruel et la maltraite souvent. De plus, pour se débarrasser d'elle, il veut la renvoyer au Soudan, là où elle n'a plus personne. Refusant donc la fatalité du destin, son esprit de contestation l'emporte affirmant non pas un retour en arrière ou encore une acceptation du présent mais une volonté de changement. Ainsi, pour se sentir quelqu'un, il lui faudrait un autre avec qui former un «deux» à son tour. Un couple. Attirée par Brahim, cet étrange personnage qui accompagnait son maître au Chellah à la recherche d'un trésor romain et qui avait le même sourire que son frère bilakoro, Yaqout le désirait de tout son être. Elle voulait *cet homme à la peau brune, à l'accent rêche, elle ne voulait plus que lui* (Id. : 22), rêvant de devenir sa femme, de vivre auprès de lui pour le soigner et s'occuper de lui. Mais ce fervent prédicateur déclina sa proposition, déterminé à aller dans le Sud pour se battre contre les chrétiens en espérant que le pays retrouverait sa pudeur et sa liberté. Et soucieuse de "bien faire" avec toute l'ardeur qu'elle peut y mettre, et d'agir avec le plus de charme et de sensualité possibles, elle se laisse aller sur la plage à une rencontre avec l'assistant du juge. Certes, cela n'aboutira qu'à une brève étreinte très courte, mais les propos de M'bark à son égard se font explicites de l'attrait sexuel des esclaves noires auprès des hommes plus que les femmes libres<sup>4</sup> :

- Vois-tu Yaqout, je n'ai jamais compris pourquoi ma mère, une pauvre esclave comme toi, noire et laide, avait provoqué une haine terrible entre mon père et mon oncle. Ils se sont battus à coups de sabre. Mon grand-père a dû se jeter entre eux pour les séparer. Mon oncle a quitté la maison pour toujours. Maintenant je commence à deviner. (Id. : 63)

Directement vécue, la grossesse de Yaqout indique cet aspect indigne de la servitude où les jeunes domestiques se font violer par leurs maîtres. Cette pratique est une constante dans l'histoire de l'esclavage. En réalité, toute esclave appartient corps et âme à son propriétaire qui a tout pouvoir sur elle, pouvant en disposer comme bon lui semble. Dans ce contexte, l'expérience de Yaqout confirme l'exploitation, l'abus, la domination et le traumatisme de l'asservissement qui impliquent souvent chez la victime une grande souffrance physique et psychologique et engendre chez elle un sentiment d'impuissance et de vulnérabilité :

Dans cette maison, il y eut encore la nuit qu'elle passa dehors, dans la cour qui desservait tous les quartiers de la maison, à ciel ouvert. Amrus envoya chercher Yaqout après le dîner. Il

---

<sup>4</sup> En 1930, les frères Tharaud, dans leur reportage sur le Maroc, écrivaient que dans chaque maison bourgeoise, il y a la *négresse de lit* ; elle est plus docile, plus disposée à admirer le maître ; ce qui attache le Fassi [habitant de Fès] à ces *négresses*, c'est que leur peau serait plus chaude que celle des Blanches. Or pour un Marocain toute maladie vient du froid ; toute guérison au contraire est un effet de la chaleur. (Tharaud, 1930 : 29)

habitait une pièce tout au fond du jardin où son oncle vivait, sa porte ombragée par un vaste pied de jasmin jaune. Après l'amour, son maître la mena à la sortie du jardin et ferma derrière elle. Yaqout tituba dans l'obscurité jusqu'à la porte bleue de la cour des femmes. Elle était fermée à clé. Yaqout tapa timidement contre le battant, puis un peu plus fort. Rien n'y fit. Elle s'accroupit en grelottant, recroquevillée contre la porte et pleura comme elle ne l'avait plus fait depuis sa capture sous les acacias. Au matin, M'barka la baigna, la coucha et lui fit boire des tisanes chaudes. Dadahoum lui remit une clé sans faire de commentaires. (Id. : 53)

## 6. Droits et obligations des esclaves

Si chaque nation invente sa formule propre de répressions de la révolte des esclaves, dans la société marocaine pré-coloniale, les esclaves, dès qu'ils se réfugient dans un sanctuaire ou un lieu saint et font appel à un juge, sont protégés par la loi. En ce qui concerne les esclaves de sexe féminin, leur liberté de mouvement est restreinte et s'il advient qu'elles soient enceintes, elles restent liées à leurs propriétaires envers lesquels elles doivent honorer leur engagement. Ainsi, prenant au sérieux l'acte de rébellion de Yaqout qui risque d'affecter l'ordre établi de la servitude dans ce pays, le juge Sidi Omar se met en devoir de préciser clairement les dispositions de la loi investissant les droits et les obligations de toute esclave en accord avec un ensemble de règles normatives qui régissent ce phénomène dans cette partie du monde arabe :

Voilà une esclave égarée qui demande du secours. Où est la place d'une esclave dans notre société ? Auprès d'une maîtresse et à son service. Même si elle appartient à un maître, il lui faut vivre dans une maison où elle fait la cuisine et le ménage. Si en plus elle est enceinte de son maître elle a leur enfant à soigner. Les lois sur les esclaves sont très précises. (Id. : 65)

Consciente que sa révolte contre son maître paraît pour les gens du pays grotesque, inadmissible, voire condamnable, Yaqout ne manque pas de placer tous ses espoirs dans le jugement du Cadi qui saurait affirmer son désir de liberté et rétablir la vérité sur son passé aussi bien lointain qu'immédiat. Elle a le sentiment que si le présent est taché de pessimisme, c'est dans l'avenir que tout reste possible et c'est en cela que réside le progressisme de son action. Toutefois, chose évidente, le jugement de Sidi Omar est catégorique, cernant mieux la réalité de l'esclavage dans la société marocaine. C'est un rappel indiscutable des pratiques en vigueur et des droits consacrés par l'usage que son propriétaire Amrus devrait appliquer et respecter :

Voici une femme sans défense, esclave qu'aucun parent ne peut soutenir, qui réclame justice. Tu vas faire ce que je te dirai. Je ne peux t'obliger à la garder. La seule action que j'exige de toi est celle-ci : emmène-la dans une maison à Salé où une femme l'aidera à accoucher. Ensuite, revends-la, garde-la ou confie-la à ta famille. L'enfant est le tien. Je ne peux t'autoriser à le vendre. Dieu l'a créé pour qu'il soit libre, puisqu'il est enfant de père libre. M'bark t'accompagnera jusqu'à la maison que tu auras choisie. Et c'est lui qui me rendra compte de tes actions. Avec l'aide de Dieu tout rentrera dans l'ordre. (Id. : 69)

## 7. Recherche d'une justice sociale

Au terme de ce récit, le jugement du Cadi constitue pour Yaqout une libération et une blessure. Elle suit son maître non pas à Salé mais à Rabat où il l'installe avec une vieille esclave Radia dans une maison dans le quartier andalou de la ville. Après quelques mois, elle donne naissance à une fille. Amrus prend son premier enfant, une petite noire et refuse de l'appeler Daouia ou M'barka, un de ces noms humbles ou ironiques des esclaves. Il décide de l'appeler Morjana, comme le bijou qu'il offre à sa mère. C'est un anneau de cheville en or, incrusté d'amandes en corail rouge qui appartenait à sa grand-mère. Il l'informe aussi qu'elle ne sera jamais sa femme mais qu'elle ne quittera plus sa maison car il ne pourrait pas la vendre avec son anneau. Ce bijou très particulier doit rester dans la famille.

Dès que Morjana atteint sa troisième année, Amrus avait commencé à lui apprendre les chants andalous. Attendrie par cette attention, Yaqout est soulagée quant à son avenir dans cette maison. De plus, Dadia Radia l'assura *que si l'enfant devenait une andalouse, une femme chantant si mélancoliquement les vers incompréhensibles à tant de gens ici, alors aucune femme, pas même la plus intrigante, fût-elle cliente des pires sorciers, ne pourrait dresser Amrus contre sa fille* (Id. : 75). Cependant, devenant riche, Amrus ne pouvait échapper à la pression sociale et à la coutume familiale de prendre pour conjointe une femme libre. Il porte son choix sur une de ses cousines à Tanger. À l'annonce de cette nouvelle, Yaqout est fortement secouée mais se prépare à recevoir l'épouse légitime. Elle sait qu'elle n'est et ne sera qu'une simple concubine, affectée à jamais au service personnel de son maître et de la nouvelle maîtresse de la maison.

Plus qu'un simple récit d'une femme qui fuit le mauvais traitement de son maître à la recherche d'une justice sociale, *L'esclave d'Amrus* est la restitution d'une mémoire étroitement liée à un milieu et à une époque bien spécifique. L'expérience de Yaqout n'individualise pas seulement son histoire, mais l'inscrit dans le temps historique de la société marocaine pré-coloniale. Ce qui caractérise la trame narrative, c'est non point la vision du détail, mais la vision globale qui vise à rétablir la vérité sur des événements du passé. Dans ce contexte, la mémoire de la protagoniste est conditionnée par le temps et le lieu permettant une confrontation entre le passé lointain et le passé immédiat. C'est la force vive, la source jaillissante qui entend prendre en compte les ruptures et les douleurs d'un être féminin dont la souffrance du corps et la

déchirure de l'âme ont commencé avec son enlèvement de sa terre natale et se sont prolongées dans son état perpétuel de servitude. En fait, sans le mouvement dynamique de cette mémoire qui sauve l'histoire dramatique de Yaqout de l'oubli, le temps n'aurait aucun sens, il serait pur écoulement dans l'écriture et la lecture du texte.

Ce qui est aussi caractéristique de ce récit, c'est que la distance temporelle occasionnée par le choix d'une époque lointaine fait apparaître le geste de Yaqout comme une volonté individuelle de transformation et de changement ou encore une sérieuse protestation publique de la traite des esclaves dans une société musulmane qui considère ce phénomène comme faisant partie de l'ordre naturel des choses. Pour éviter que son histoire ne soit perdue à jamais dans la négation du temps historique, l'écriture invente son espace d'affirmation et de réappropriation par cette recherche de l'identité et des racines, amplifiée par le rappel d'un passé marqué par la déchirure humaine, la misère sociale et l'exploitation brutale. En plus de cette dénonciation explicite des tares de l'esclavage et des contradictions de l'histoire, l'écriture met en valeur le courage d'une femme démunie qui s'est érigée toute seule contre un pouvoir dominant qui réprime sévèrement toute forme de rébellion ou de contestation de ses valeurs séculaires. Sa tentative demeure exemplaire et méritoire puisqu'elle a réussi d'une part, à exposer les failles d'un système et, d'autre part, à susciter une réflexion sur un mode de rapports humains ayant bel et bien existé. Et c'est ce qui fait l'unicité et la grandeur de son geste où elle s'est battue pour s'affirmer par elle-même en revendiquant tout simplement son existence en tant qu'être humain, digne de respect, d'autonomie, voire de liberté.

### Références bibliographiques

- CHARAF, Douna (1992) *L'esclave d'Amrus*, Paris, L'Harmattan.
- FAVRE, Yves-Alain (1995) "M. Yourcenar : le rôle du mythe dans la création romanesque", Delcroix, M. (éd.) *Roman, historique et mythe dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar*, Actes du colloque d'Anvers (15-18 mai 1994), Tours.
- GORDON, Murray (1987) *L'esclavage dans le monde arabe VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, (traduit de l'anglais par Colette Vléric), Paris, Robert Laffont.
- LUGAN, Bernard (1992) *Histoire du Maroc*, Paris, Criterion.

MIÈGE, Jean-Louis (1962) *Le Maroc*, Paris, PUF.

THARAUD, Jérôme et Jean (1921) *Rabat ou les heures marocaines*, Paris, Plon.

THARAUD, Jérôme et Jean (1930) *Fès ou les bourgeois de l'Islam*, Paris, Plon.

TRABELSI, Salah (1997) "Les esclaves ruraux et leur représentation dans l'empire musulman médiéval", Katia de Queirós Mattoso (dir.), *Esclavages - Histoire d'une diversité de l'Océan indien à l'Atlantique sud*, Paris, L'Harmattan.